

Wallonie - Bruxelles
International.be

PROJET DE COOPERATION Wallonie-Bruxelles/Québec

1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019

1. IDENTIFICATION DU PROJET

- **Période couverte par le programme :** Septembre 2017 – août 2019

- **Titre :** La conception universelle de l'apprentissage au service de la diversité du public étudiant dans l'enseignement supérieur

- **Secteur(s) de coopération concerné(s)** (spécifier le domaine)

Fédération Wallonie-Bruxelles : aide aux personnes - langue ou littérature – éducation/formation – culture et communication - santé - droit et autres sciences humaines – recherche fondamentale – sports

Région wallonne : agriculture - aménagement du territoire – ressources naturelles et environnement - énergie - économie - logement- transports et communications – aide aux personnes - santé - tourisme - recherche scientifique appliquée - technologie – patrimoine (immobilier) – sports (infrastructures) – emploi /formation

Cocof : aide aux personnes – santé – éducation – formation

Autre

- **Résumé du projet (à des fins de communication et en 10 lignes max) :**

Depuis quelques années, le profil des étudiants fréquentant l'enseignement supérieur ne cesse de se diversifier. Les enseignants ont devant eux des étudiants en reprise d'études, les étudiants en situation de handicap, des étudiants ne maîtrisant pas toujours la langue d'enseignement, des étudiants sportifs de haut niveau ou artistes, des étudiants parents, ... Ce constat est partagé par nos partenaires québécois qui soulignent, eux-aussi, les défis auxquels sont confrontés les enseignants pour tenir compte de l'évolution du public avec lequel ils travaillent. L'accueil et l'accompagnement proposé aux étudiants en situation de handicap fait partie des questions que soulève la diversité étudiante actuelle. La mise en œuvre d'aménagements raisonnables oblige les enseignants à être créatifs, les invite à reconsidérer leur enseignement et

notamment la manière dont ils évaluent l'acquisition des compétences. La conception universelle de l'apprentissage (CUA) – ou Universal Design for Learning (CAST, 2011) – offre notamment l'avantage de tenir compte de cette diversité dès la conception des dispositifs d'apprentissage plutôt que d'aménager l'enseignement en fonction de la présence d'un ou plusieurs étudiants présentant des profils d'apprentissage particulier. En ce sens, cette conception novatrice renverse la tendance actuelle d'un enseignement supérieur où se pratique l'intégration vers un modèle éducatif plus inclusif où la diversité, la différence devient la norme. Le présent projet consiste au partage et au développement de pratiques d'enseignement ancrées dans la C.U.A., dans l'optique d'un système d'enseignement supérieur (plus) inclusif.

2. PARTENAIRES RESPONSABLES DU PROJET ET PARTENAIRES ASSOCIES

- **Opérateur wallon ou bruxellois :**

- ⇨ Société/organisme : Haute Ecole HELMo
- ⇨ Responsable : Catherine Janssen
- ⇨ Fonction(s) : Responsable du Service aux étudiants
- ⇨ Adresse : Mont Saint-Martin, 41 4000 Liège Belgique
- ⇨ Tél. : 0032/42201633
- ⇨ Télécopie :
- ⇨ Courriel : ca.janssen@helmo.be

⇨ Description des activités organisées ou développées par votre organisme ou institution ou par vous-même :

La Haute Ecole HELMo est une institution d'enseignement supérieur qui propose des formations dans les domaines pédagogique, paramédical, social, technique et économique.

La première mission de HELMo est de préparer les étudiants à leur future profession. C'est pourquoi les formations sont concrètes et orientées vers le monde du travail. HELMo développe aussi des projets de recherche appliquée et des recherches actions.

HELMo propose aussi une offre de formations continues permettant aux professionnels de se mettre à jour, d'acquérir de nouvelles compétences. Le présent projet de collaboration concerne prioritairement les enseignants engagés dans les formations de base mais pourrait, en perspectives (long terme), déboucher sur des modules de formations continuées à destination d'enseignants d'autres établissements (enseignement supérieur ou autre).

- ⇨ Représentant dans le pays concerné (le cas échéant):/
- ⇨ Coordonnées des éventuels partenaires wallons ou bruxellois associés au projet :

L'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à HELMo s'inscrit dans le cadre du décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif (Moniteur belge, janvier 2014) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce cadre légal a également permis la création d'une Commission pour l'Enseignement supérieur inclusif (CESI) au sein de l'ARES. Les membres de cette commission seront informés du présent projet de collaboration et pourraient être associés à différentes phases de celui-ci.

- **Opérateur(s) identifié(s) dans l'autre pays :**

- ⇨ Société/organisme : Université de Laval
- ⇨ Responsable : Anne-Louise Fournier
- ⇨ Fonction(s) : Coordonnatrice
- ⇨ Adresse : 2305, rue de l'Université Université de Laval Québec
- ⇨ Tél. : 418656-2131

- ⇒ Télécopie : 418 656-7866
- ⇒ Courriel: anne-louise.fournier@aide.ulaval.ca
- ⇒ Nature des liens établis avec le partenaire :

- **Autres partenaire(s) éventuellement associés au projet**

En Belgique, des partenaires de la Commission pour l'Enseignement Supérieur Inclusif (CESI) de l'ARES pourraient participer à certaines étapes du présent projet de collaboration.

Au Québec, le Centre de Recherche pour l'Inclusion Scolaire et Professionnelle des Étudiants en Situation de Handicap (CRISPESH) a développé une expertise dans la conception universelle de l'apprentissage (CUA) et mène des recherches avec les terrains de pratiques. Cet organisme pourrait être sollicité comme partenaire de ce projet de collaboration en tant que service « Conseil expert » pour l'implémentation de notre dispositif de formation et d'accompagnement, au même titre que SYNHERA, son homologue wallon.

3. DESCRIPTION DU PROJET

- **Contexte général**

En mars 2016, le Service aux étudiants de HELMo a amorcé des partenariats avec des services d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap au Québec. Les échanges vécus avec nos homologues québécois ont permis de mettre en évidence la similarité des défis auxquels nous sommes confrontés malgré des contextes culturels et éducatifs différents. Parmi ces défis, celui de l'évolution de la population étudiante (cf. présentation projet) amène les professionnels de l'accompagnement des étudiants à s'interroger : le nombre sans cesse croissant d'étudiants en situation de handicap dans nos systèmes d'enseignement supérieur (universitaire ou non) et les caractéristiques du public accompagné (augmentation importante des situations de handicap « invisibles ») oblige à reconsidérer l'enseignement (supérieur). Si l'on veut faire face à cette évolution, il nous faut considérer la diversité comme un défi auquel les enseignants sont invités à s'adapter et non comme une contrainte imposée par un cadre légal obligeant à mettre en œuvre des aménagements raisonnables (ou accommodements au Québec) au « cas par cas ».

En ce mois de mars 2017, les réflexions menées par le Service aux étudiants de HELMo autour de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (depuis bientôt 3 ans) trouvent un écho dans les recherches présentées lors du colloque sur enseignement supérieur inclusif par les partenaires québécois rencontrés un an auparavant. Si notre fonction principale actuellement est d'accompagner l'étudiant dans son projet, nous souhaitons développer l'axe du soutien et de la formation des enseignants (missions prévues par le décret enseignement supérieur inclusif). Plutôt que de dispenser des formations « clés sur porte » aux enseignants (*Qu'est-ce que la dyslexie ? Que faire face à un étudiant présentant un TDAH ? etc.*), il nous apparaît plus pertinent – pour relever le défi de la diversité – d'accompagner nos collègues enseignants vers le modèle pédagogique de la conception universelle de l'apprentissage (CUA). Le défi est de taille car il s'agit réellement de changer de paradigme pour passer à un modèle d'enseignement inclusif. Mais l'enjeu rencontre les priorités de notre enseignement supérieur : qu'il soit adapté à tous les étudiants pour favoriser la réussite de chacun (égalité d'accès pour équité dans réussite).

Cette collaboration entre le Service aux étudiants-Inclusion de HELMo (Belgique francophone) et le Centre d'aide aux étudiants de l'Université de Laval (Québec) permettra de nous nourrir des pratiques enseignantes qui se développent dans l'enseignement supérieur québécois autour de la CUA. Il s'agira ensuite de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement des enseignants de HELMo pour les soutenir dans la construction ou la transformation de leurs activités d'apprentissage selon la CUA. Nous souhaitons développer progressivement une communauté de pratiques enseignante à HELMo, connectée à celle existant à ULaval.

Au-delà du présent projet de collaboration, les communautés de pratiques enseignantes développées en Wallonie et au Québec permettront de nourrir l'analyse future des dispositifs pédagogiques développés (finalité de cette analyse partagée : dégager les obstacles et les facilitateurs rencontrés dans les terrains de pratiques). Notre volonté est donc d'inscrire le partenariat développé dans le cadre de ce projet dans la durée.

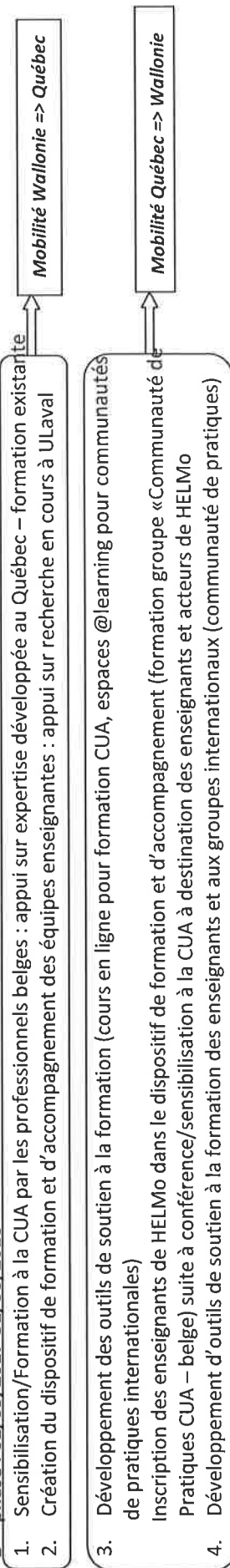
- **Objectifs généraux** : indication du lien entre les objectifs généraux du projet et les orientations générales de la coopération Wallonie-Bruxelles/xxx.
 - Envisager l'Enseignement supérieur inclusif : levier pour une société démocratique plus inclusive (formation/éducation comme levier de changement)
 - Echanger des pratiques et réflexions en liens avec l'éducation inclusive au sein de l'enseignement supérieur
 - S'enrichir des pratiques en vigueur outre atlantique et questionner nos paradigmes et ainsi, les faire évoluer
 - Faire évoluer nos pratiques respectives vers une conception universelle de l'apprentissage
 - Concevoir, mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage innovants dans une optique inclusive et en extraire des leviers.
 - In fine, permettre à HELMo de poursuivre son processus de changement vers un système d'enseignement plus inclusif.

- **Objectifs spécifiques et finaux** : (en termes d'acquisition d'expérience, de formation de jeunes professionnels, de publications, d'organisation de manifestations, colloques ou séminaires, de transfert d'expertise, d'expérience ou de technologies, ...).
Ce projet de collaboration consistera à :
 1. Recueillir des données issues de la conception universelle de l'apprentissage :
 - Echange des revues de la littérature entre équipes wallonne et québécoise
 - Échanger, partager des dispositifs d'enseignement/apprentissage prenant appui sur ce concept
 2. Sensibiliser/ former les professionnels du Service aux Étudiants-Inclusion (HELMo) à la conception universelle de l'apprentissage (CUA)
 3. Créer un dispositif de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes (cohortes successives) : appui sur recherche en cours à ULaval
 4. Développer des outils de soutien à la formation des enseignants : travail en collaboration avec Services aux enseignants de HELMo (formation et @learning) soutien par partenaires québécois (mobilité Québec => Wallonie)
 5. Mettre en œuvre le dispositif de formation à HELMo :
 - ouverture du dispositif par une conférence/sensibilisation «grand public» à la CUA.
 - Groupes internationaux (Québec-Wallonie) «communauté de pratiques enseignantes en lien avec CUA» : mise en pratique au sein des activités d'apprentissage, retour sur les expériences menées, analyse des freins et facilitateurs rencontrés par les membres des communautés de pratiques.

- **Développement du projet** (présentation détaillée du contenu du projet) et **chronogramme prévisionnel de réalisation**

Les étapes du projet sont planifiées comme suit :

- **1^{ère} phase : 01/09/2017-31/08/2018**



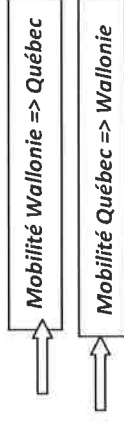
▪ **2^{ème} phase : 01/09/2018-30/04/2019**

5. Mise en œuvre du dispositif de formation et d'accompagnement à HELMo (cohorte 1)

▪ **3^{ème} phase : 01/05/2018- 31/08/2019**

6. Partage des expériences de formation menées au Québec et en Belgique francophone : publication.

Organisation événement : diversité étudiante à HELMo et conception universelle de l'apprentissage : vers un enseignement supérieur plus inclusif (au-delà du décret I) => Thématique rentrée académique 2019/2020



▪ **Perspectives au-delà du présent projet de collaboration**

- Poursuite formation à HELMo (cohortes successives) : analyse des expériences (leviers, points à améliorer)
- Communautés de pratiques internationales : poursuite accompagnement, développement outils
- Formation des enseignants (impact du présent projet de collaboration sur la formation initiale des enseignants organisée à HELMo et au Québec).

• **Nouveau projet ou reconduction** (le cas échéant, indiquer les résultats de la première phase)

Nouveau projet.

Une collaboration existe déjà entre l'Association Québécoise Interuniversitaire des Conseillers aux Étudiants en Situation de Handicap (AQICESH) et la Belgique francophone (notamment avec le service Aide-Handi de l'UCL). Il s'agit ici d'un nouveau projet de collaboration qui s'ouvre à l'enseignement supérieur de type court (Haute Ecole). L'analyse des dispositifs de formation mis en œuvre aux niveaux universitaires au Québec (ULaval) et non universitaire en Belgique (HELMo) offre de nouvelles perspectives pour comprendre les freins et les facilitateurs à un enseignement supérieur inclusif.

• **Développement multilatéral** : /

Articulation éventuelle avec des programmes et/ou des financements multilatéraux (Union européenne, Francophonie, etc.)

• **Retombées attendues en Wallonie-Bruxelles**: (en fonction de critères mesurables et quantifiables (retombées scientifiques, industrielles, de contrats, sur l'emploi ou en terme de notoriété pour la RW, la FWB ou la COCOF).

- Retombée scientifique : meilleure connaissance du concept de CUA et de ses implications au niveau des pratiques.
- Retombée en termes de notoriété : organisation d'événements (conférence, colloque) à destination d'un large public.
- Retombée directe sur le Service aux étudiants – Inclusion et les pratiques pédagogiques (à visée inclusive) au sein de la HE
 - o Développement de la professionnalité au sein des professionnels actifs au sein du service
 - o Développement de dispositifs pédagogiques, d'accompagnement des enseignants du supérieur
- Retombée (à moyen terme) sur formation initiale des enseignants et donc sur enseignement en FWB : vers une éducation inclusive qui soit outillée !
- Retombée (à long terme) sur formation continuée des enseignants : modules de formation à la CUA pour différents niveaux d'enseignement.

• **Retombées attendues pour le pays partenaire**:

- Echanges de pratiques, enrichissement mutuels et publications conjointes.
- Participation événements internationaux : conférence, colloque
- Développement et accompagnement communautés internationales de pratiques enseignantes (publications et diffusion des « bonnes pratiques » en matière d'enseignement supérieur selon la CUA)

- Le cas échéant, pérennité du projet au terme de l'intervention : (selon le cas, au niveau socio-culturel, technique et scientifique, politique, institutionnel, financier et économique, ...)

Pérennité au sein de HELMO : cohortes successives d'enseignants formés à la CUA (le présent projet de collaboration permet d'amorcer le mouvement de formation à la CUA qui vise tous les acteurs enseignants de HELMO).

Développement de dispositifs pédagogiques variés incluant la CUA, partage de pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur au sein du Pôle et de l'ARES

Pérennité à l'international : développement et accompagnement communautés de pratiques enseignantes => développement et partages de « bonnes » pratiques selon la CUA => publication de guides de recommandations.

4. MOYENS REQUIS POUR LA REALISATION

Remarque :

Le soutien financier par projet retenu est en moyenne de 4 missions de part et d'autre, soit pour Wallonie-Bruxelles, 4 déplacements d'une semaine (mobilité & séjour) à concurrence chacun de 1 500 €, à justifier.

- **Estimation globale :**
- contribution attendue de Wallonie-Bruxelles (en EUR) :

Un soutien financier aux mobilités :

- o billet d'avion : 1000€
- o cout du logement : 500€

- votre contribution :

La Haute école peut prendre en charge les frais de restauration et de mobilité au sein du pays

- contribution espérée du partenaire en (pays) ¹ :
- o dégageant en temps pour nous accueillir
- o mise à dispositif des réseaux
- o Ouverture à des pratiques variées au niveau de la CUA

- autres sources de financement

Le projet de collaboration peut potentiellement intéresser d'autres acteurs de l'enseignement supérieur en Belgique francophone. Nous pensons notamment à nos partenaires au sein de la Commission de l'Enseignement Supérieur Inclusif (CESI) de l'ARES. Un financement pourrait être demandé auprès de la CESI pour soutenir l'organisation d'événements visant à promouvoir des pratiques d'enseignement plus inclusive telles que la CUA.

¹ Pour les projets nécessitant des interventions allant au-delà de la simple mobilité, veuillez à identifier si les moyens en question sont d'ores et déjà confirmés ou s'ils doivent être négociés en Commission mixte.

PLAN BUDGETAIRE ²				
MOYENS SOLLICITES DE WBI - VENTILATION PAR ANNEE CIVILE				
CATEGORIE	Quantité	COUT ESTIME en EUR		
		Coût unitaire	Coût total	Coût total
Septembre 2017 - décembre 2017	/	/	/	/
Janvier 2018-décembre 2018	2	1500	3000	3000
Janvier 2019-août 2019	2	1500	3000	3000
TOTAUX EN EUR :		6000		

² A joindre **obligatoirement** à toute proposition de projet

Responsable du projet : Catherine Janssen
Responsable Service aux étudiants - HELMo
41, Mont Saint-Martin
4000 Liège

Signature :



Accord du responsable de l'organisme : Alexandre Lodez
41, Mont Saint-Martin
4000 Liège



Date : 21.03.17

Veillez renvoyer ce document, dûment complété et dactylographié :

- en 1 exemplaire original et signé, par l'autorité de votre institution à l'attention de : Madame Vinciane PÉRIN, Responsable du Département Amérique du Nord, WBI, Place Saintelette 2 à 1080 BRUXELLES ;
- et par courriel en format word à l'adresse : d.deleeuw@wbi.be

Votre partenaire doit envoyer sa demande à :

Cynthia Letarte | Conseillère
Pupitre Allemagne, Autriche et Suisse & Pupitre Benelux
Direction Europe et Institutions européennes
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5R9

Canada

Tél. : 418 649-2400, poste 57267; @ : Cynthia.Letarte@mri.gouv.qc.ca

Notes :

- le projet sera soumis, en fonction du secteur d'activité, à l'évaluation des administrations fonctionnelles de la Région wallonne, d'un jury scientifique en Communauté française ainsi que des institutions compétentes du pays partenaire. Il ne peut donc être considéré comme accepté suite à la notification officielle que WBI adressera au responsable du projet et selon les modalités précisées par l'Accord de coopération.
- le partenaire étranger **doit introduire** de son côté une demande auprès de ses autorités.

Remarque :

Si votre projet est une reconduction d'un projet validé à la 9^{ème} CMP 2015-2017, il y a lieu de compléter le formulaire ci-dessous.

Formulaire évaluation de projet

I. Identification : Coopération Wallonie-Bruxelles-xxx

- Nom de l'organisme et du responsable de projet :
- Intitulé du projet :

II. Evaluation du projet

A. Réalisation des objectifs et retombées

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Résultats atteints	Commentaires

B. Respect du chronogramme d'exécution

Le projet a-t-il pu se développer comme prévu et dans les temps prévus? Sinon, expliquez les modifications du plan de travail, les raisons de celles-ci ou les retards de mise en œuvre de votre projet.

C. Pérennisation de l'intervention

- Votre projet a-t-il pu être pérennisé?
- Votre projet connaîtra-t-il un prolongement et si oui, lequel ?

D. dimension partenariale

Comment s'est déroulé votre partenariat ? Les retombées sont-elles partagées équitablement pour chaque partenaire ? Avez-vous connu des difficultés pour mettre en œuvre ce partenariat ?

Quelle est votre appréciation sur les programmes et les services offerts par WBI ?

